
Vue d'ensemble

Avertissement

Cet ouvrage a pour ambition d'analyser conjointement les domaines de l'emploi et des salaires. Un effort particulier est fait sur la mise en cohérence des différentes sources. En effet, cet ouvrage s'appuie à la fois sur des données administratives (les déclarations annuelles de données sociales, le système d'information sur les agents des services publics, la base Particuliers-employeurs, etc.), mais aussi sur des données d'enquêtes (enquête Emploi, enquête Acemo, etc.) et sur les estimations d'emploi.

Or ces différentes sources n'ont pas la même « actualité ». À la date de finalisation de cet ouvrage, les dernières données définitives des estimations d'emploi publiées par l'Insee concernent l'année 2011. Pour des raisons de cohérence, c'est donc cette année 2011 qui est retenue comme année de référence pour la plupart des fiches de l'ouvrage. La vue d'ensemble s'appuie quant à elle sur les données plus récentes, jusqu'en 2013. Le cas échéant, ces données sont provisoires.

Par ailleurs, dans les fiches, les données structurelles et sur les évolutions salariales portent sur le champ France métropolitaine, les données sur les niveaux de salaires sur le champ France, hors Mayotte.

Au premier trimestre 2013, le questionnaire de l'enquête Emploi a été rénové. Certaines reformulations du nouveau questionnaire ont modifié la teneur des réponses d'une petite proportion de la population enquêtée. Ceci a eu un impact sur la mesure en niveau des principaux indicateurs sur le marché du travail (activité, chômage, emploi). L'Insee a publié les résultats de l'enquête Emploi rénovée et les principales séries réropolées dans l'*Informations Rapides* de mars 2014 relative aux résultats de l'enquête Emploi au quatrième trimestre 2013.

Dans les fiches de cet ouvrage, les données portant sur l'activité et le chômage au sens du Bureau international du travail ont été réropolées. Les autres données sur l'emploi, de nature structurelle et qui visent à quantifier l'importance des populations concernées, n'ont pas été réropolées. Lorsque les résultats portent sur les données réropolées, ce point est mentionné explicitement.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
r	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

En 2013, les destructions d'emplois marchands s'atténuent et les salaires réels progressent en raison de la faible inflation

Nathan Rémila, Frédéric Tallet*

Dans un contexte de croissance économique toujours faible, les destructions d'emplois marchands se poursuivent en 2013, à un rythme toutefois moindre qu'en 2012 du fait notamment de la stabilisation puis de la hausse de l'emploi intérimaire en fin d'année 2013. Dans la construction et l'industrie, les destructions d'emplois s'accroissent. Les services marchands hors intérim connaissent également une baisse de l'emploi, alors qu'ils étaient le principal contributeur de la hausse de l'emploi avant la crise. L'emploi non salarié, qui a bénéficié entre 2009 et 2011 des effets de la mise en place du statut d'auto-entrepreneur, retrouve un rythme de progression proche de celui d'avant-crise.

La population active, qui avait vivement augmenté ces dernières années grâce à la progression du taux d'activité des seniors, connaît un coup d'arrêt en 2013. Le ralentissement du taux d'activité des seniors ainsi que l'évolution démographique des personnes de moins de 50 ans en sont la cause. Le chômage au sens du BIT se stabilise en 2013 ; il recule très nettement pour les jeunes mais continue d'augmenter pour les 25-49 ans et dans une moindre mesure pour les seniors.

Le niveau du chômage toujours élevé en 2013 a pesé sur l'évolution des salaires nominaux, le pouvoir de négociation des salariés étant plus limité dans ce contexte. La faible croissance de l'économie et la réévaluation modérée du Smic au 1^{er} janvier 2013 conduisent à une moindre progression des salaires en euros courants en 2013. Toutefois, le recul de l'inflation a permis une augmentation des salaires réels. Contrairement aux années précédentes, ceux-ci progressent autant dans la construction et le tertiaire que dans l'industrie.

En 2013, le produit intérieur brut (PIB) progresse de 0,3 % en moyenne annuelle, comme en 2012, après deux années de reprise où il avait crû plus nettement (de 2,0 % en 2010 et 2,1 % en 2011). Ce contexte peu porteur a affecté l'emploi salarié du secteur marchand non agricole, qui s'est replié en 2012 (- 107 000 emplois, soit - 0,7 %) et en 2013 (- 53 000, soit - 0,3 %) (figure 1). L'emploi salarié total a également reculé en 2012 (- 82 000, soit - 0,3 %) mais a légèrement augmenté en 2013 (+ 35 000, soit + 0,1 %), du fait notamment d'importantes créations d'emplois aidés. Ceci fait suite à deux années de croissance modérée : + 0,2 % en 2010, puis + 0,3 % en 2011, soit + 120 000 postes en deux ans. Ces évolutions depuis 4 ans n'ont que très partiellement compensé la forte contraction de l'emploi en 2008 (- 0,8 %) et 2009 (- 0,9 %) : en deux ans, 380 000 emplois salariés avaient été détruits.

* Nathan Rémila, Frédéric Tallet, Insee.

1. Emploi selon le secteur d'activité

en milliers, données cvs en fin d'année

	Glissements annuels							Niveau d'emploi au 31/12/2013p
	2007	2008	2009	2010	2011	2012p	2013p	
Emploi salarié des secteurs marchands non agricoles¹	269	-187	-261	58	59	-107	-53	15 903
Ensemble industrie	-44	-79	-167	-85	-17	-29	-51	3 177
<i>dont : industrie manufacturière</i>	-46	-77	-170	-84	-18	-33	-50	2 812
Construction	60	10	-39	-18	-9	-18	-25	1 394
Tertiaire marchand	253	-119	-55	160	85	-60	23	11 331
<i>dont : commerce</i>	39	-18	-36	6	23	-12	-10	3 008
<i>intérim</i>	26	-135	-18	98	-22	-62	33	544
Emploi salarié tertiaire non marchand²	76	34	41	-7	7	21	76	7 697
Emploi salarié agricole	-12	-10	-2	-4	4	4	12	241
Emploi salarié total	333	-162	-222	47	70	-82	35	23 841
Emploi non salarié des secteurs marchands non agricoles	32	14	-13	82	58	19	14	1 709
Emploi non salarié tertiaire non marchand	5	7	30	16	0	17	3	435
Emploi non salarié agricole	-17	-6	-11	-7	-4	-6	3	428
Emploi non salarié total	19	16	5	91	54	30	20	2 572
Emploi total	352	-146	-216	138	125	-52	55	26 413

1. Secteurs principalement marchands : ensemble hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale.

2. Secteurs principalement non marchands : administration, éducation, santé et action sociale - emploi privé (non marchand concurrentiel) et public, y compris contrats aidés.

Champ : France métropolitaine.

Note : les estimations d'emploi pour 2012 et 2013 sont provisoires.

Source : Insee, estimations d'emploi.

L'emploi non salarié a bénéficié de la création du statut d'auto-entrepreneur

Durant la même période, l'emploi non salarié a connu des évolutions différentes de celles de l'emploi salarié, en partie parce qu'il ne réagit pas aux mêmes facteurs conjoncturels et structurels, mais surtout en raison des créations d'emplois qui ont fait suite à l'instauration du statut d'auto-entrepreneur en janvier 2009. Fin 2009, 170 000 auto-entrepreneurs étaient considérés comme actifs¹. Pour 120 000 d'entre eux, l'activité générée par leur auto-entreprise était la seule ou principale source de revenus d'activité². Ce nombre d'auto-entrepreneurs principalement non-salariés a ensuite doublé entre fin 2009 et fin 2010. Il a continué de progresser pour atteindre 300 000 fin 2011 ; en ajoutant les auto-entrepreneurs exerçant une activité principale salariée, le nombre d'auto-entrepreneurs actifs s'élève à 420 000 à la fin 2011. Alors que le nombre des autres emplois non salariés a diminué durant la même période (- 110 000 emplois en 2009, - 30 000 en 2010, stabilisation en 2011), les créations d'emplois d'auto-entrepreneurs ont donc soutenu la croissance de l'emploi non salarié (+ 120 000 en 2009 comme en 2010, puis + 60 000 en 2011). Cette croissance du nombre d'auto-entrepreneurs s'est cependant faite pour partie au détriment d'emplois non salariés classiques, des effets de substitution entre les deux statuts – difficiles à chiffrer – pouvant exister.

1. Un auto-entrepreneur est considéré comme économiquement actif s'il a déclaré au moins un euro de chiffres d'affaires dans l'année ou dans un délai de quatre trimestres après la création de l'auto-entreprise pour les créations intervenues dans l'année.

2. Pour les personnes pluriactives, occupant à la fois un emploi salarié et une activité non salariée, seules les personnes non salariées pour lesquelles le revenu non salarié annuel dépasse le revenu salarial annuel sont comptées dans l'emploi non salarié : ce sont des pluriactifs principalement non salariés. Ainsi, pour les auto-entrepreneurs pluriactifs qui occupent aussi un emploi salarié, seuls ceux d'entre eux qui sont principalement non-salariés contribuent aux évolutions de l'emploi non salarié. Les auto-entrepreneurs pluriactifs principalement salariés sont quant à eux comptés au sein de l'emploi salarié.

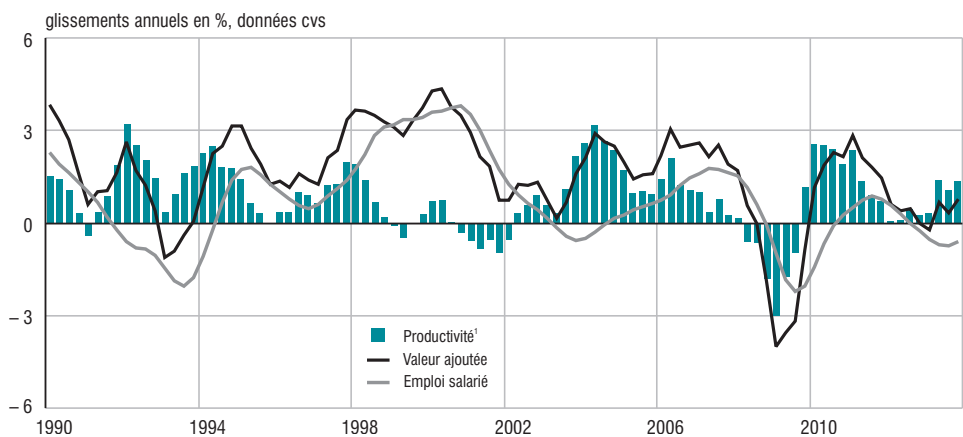
Les créations récentes d’emplois non salariés ont été les plus dynamiques dans les services marchands (140 000 emplois créés entre 2010 et 2012) et dans une moindre mesure dans les services non marchands (30 000 créations durant la même période). La réduction de l’emploi non salarié agricole qui était rapide durant les années 1990 (– 40 000 emplois par an en moyenne) s’est atténuée durant les années 2000 (– 10 000 emplois par an) et s’est encore réduite à partir de 2010 (– 5 000 emplois par an).

Dans l’ensemble, la croissance de l’emploi non salarié a permis d’accroître nettement les créations de l’emploi total (salarié et non salarié) en 2010 et 2011 et d’en compenser les destructions en 2012. L’emploi total a ainsi augmenté en 2010 de 138 000 personnes (dont 91 000 non-salariés) et en 2011 de 125 000 personnes (dont 54 000 non-salariés). Durant l’année 2012, le repli de l’emploi total (– 52 000 personnes selon les estimations provisoires) a été limité par la création de 30 000 emplois non salariés.

Dans un contexte de croissance économique atone, les destructions d’emplois marchands se sont poursuivies malgré des gains de productivité modérés

L’ampleur de la récession de 2008-2009 avait conduit les entreprises à ajuster à la baisse leur emploi, mais dans des proportions moindres que la chute de l’activité, ce qui s’est traduit par un net recul de la **productivité apparente** du travail jusqu’au début de 2009 (figure 2). Durant la phase de redémarrage, les progrès de l’activité ont été à la fois un peu plus précoces et plus importants que le rythme des créations d’emploi, si bien que les gains de productivité ont été compris entre 1,4 % et 2,6 % en 2010 et 2011. Suite à la crise des dettes souveraines en zone Euro à compter de la mi-2011, la valeur ajoutée des secteurs marchands non agricoles fléchit de nouveau en 2012 et la productivité ralentit (+ 0,2 % en 2012). En 2013, les gains de productivité, de l’ordre de 1 %, retrouvent un rythme proche de celui observé durant la décennie précédant la crise de 2007 (+ 0,9 % en moyenne entre 1998 et 2007) : la valeur ajoutée des secteurs marchands non agricoles progresse modérément, tandis que les destructions d’emplois s’atténuent.

2. Emploi salarié, valeur ajoutée et productivité dans les secteurs marchands non agricoles



1. La productivité apparente du travail est ici définie comme le rapport entre la valeur ajoutée en volume et le nombre d’emplois (voir Définitions).

Champ : France entière, secteurs marchands non agricoles.

Note : l’emploi est ici mesuré au sens des comptes nationaux en moyenne trimestrielle pour être comparable à la valeur ajoutée des secteurs marchands non agricoles.

Source : Insee, comptes nationaux.

Au final, alors que la valeur ajoutée des secteurs marchands non agricoles retrouve en 2013 son niveau d'avant-crise, le niveau de l'emploi salarié marchand non agricole demeure nettement inférieur à celui de fin 2007 (- 3,0 %, soit 500 000 emplois de moins). Compte tenu de la moindre sensibilité de l'emploi salarié non marchand à la conjoncture économique, le niveau de l'emploi salarié total fin 2013 n'est inférieur que de 1,3 % (soit 320 000 emplois de moins) à ce qu'il était six ans auparavant. En incluant les non-salariés dont l'effectif a crû durant cette période, l'emploi total se situe fin 2013 à un niveau inférieur de 0,4 % (soit - 100 000 emplois) à celui de fin 2007.

Dans les services marchands et l'industrie³, les cycles de productivité ont suivi durant les dernières années des dynamiques similaires. Dans les services marchands, alors que les gains de productivité moyens depuis 20 ans sont inférieurs à 1 % par an, le recul de la productivité a atteint 3 % en rythme annuel fin 2008 et début 2009 et la productivité n'a ensuite progressé que de l'ordre de 1 % par an en 2010, 2011 et à nouveau en 2013 après une stabilisation en 2012. Dans l'industrie, la productivité apparente du travail progresse structurellement plus vite (de l'ordre de + 3,0 % par an sur 20 ans) que dans les autres secteurs. Celle-ci a chuté de 5 % début 2009, a rebondi jusque + 8 % début 2010, puis a ralenti les années suivantes, pour revenir à peine à un peu plus de 1 % en 2013.

Après un début d'année atone, l'emploi intérimaire se redresse fin 2013

En 2013, l'emploi est principalement soutenu par l'intérim (+ 33 000 emplois), tandis que les destructions d'emploi sont importantes dans l'industrie (- 51 000 personnes, soit - 1,6 %), les services marchands hors intérim (- 10 000, soit - 0,1 %) tout comme dans la construction (- 25 000, soit - 1,8 %). La progression de l'intérim en 2013 provient essentiellement de la hausse observée au quatrième trimestre.

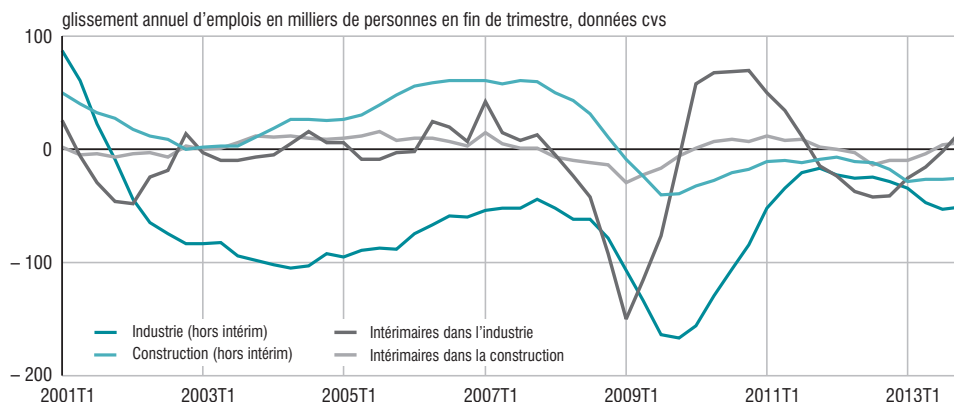
Les variations de l'emploi intérimaire jouent usuellement un rôle précurseur des variations d'emplois hors intérim, surtout dans l'industrie et la construction. L'industrie est le secteur employant le plus d'intérimaires (43 % de l'ensemble des intérimaires en moyenne en 2013), la construction en emploie plus de 20 % alors que ce secteur ne regroupe que 10 % de l'emploi salarié marchand hors intérim.

Comme lors du précédent retournement conjoncturel à la baisse, l'emploi intérimaire dans l'industrie a commencé à ralentir - avant de reculer - bien avant l'emploi industriel hors intérim (*figure 3*). L'avance de la dynamique de l'emploi intérimaire industriel par rapport à celle de l'emploi industriel hors intérim est de l'ordre de trois trimestres durant ces dernières années, que ce soit pour les pics conjoncturels de 2010-2011 ou pour le point bas de 2009. Après 70 000 créations d'emplois en 2010, le ralentissement de l'intérim industriel a conduit à des suppressions d'emplois intérimaires dans l'industrie à partir du troisième trimestre 2011, qui se sont poursuivies en 2012 (- 41 000 intérimaires sur l'ensemble de l'année). L'année 2013 voit un retour de créations d'emplois intérimaires dans l'industrie (+ 15 000). Le ralentissement de l'emploi industriel hors intérim, quant à lui, n'a débuté que fin 2011 mais il s'est poursuivi en 2013, les destructions d'emplois en 2013 (- 51 000) s'établissant même à un niveau supérieur à celui de 2012 (- 29 000).

L'emploi intérimaire dans la construction est également en avance, de l'ordre de deux à quatre trimestres, par rapport à l'emploi hors intérim du secteur. Après avoir ralenti en 2011 et 2012, l'intérim y augmente modérément en 2013 (+ 6 000 emplois, après - 9 000 en 2012), alors que les destructions d'emplois dans la construction hors intérim se sont accentuées en 2013 (- 25 000, contre - 18 000 en 2012 et - 9 000 en 2011).

3. La productivité apparente du travail dans ces deux secteurs a été calculée en rapportant la valeur ajoutée du secteur, corrigée des rémunérations associées à l'intérim, à l'emploi du secteur y compris les intérimaires en poste dans le secteur.

3. Évolution de l'emploi dans l'industrie et la construction, intérim et hors intérim



Champ : France métropolitaine, emploi hors intérim dans l'industrie et la construction, intérimaires en postes dans l'industrie et la construction.

Lecture : entre la fin 2012 et la fin 2013, le nombre d'intérimaires en poste dans l'industrie a augmenté de 15 000 personnes.

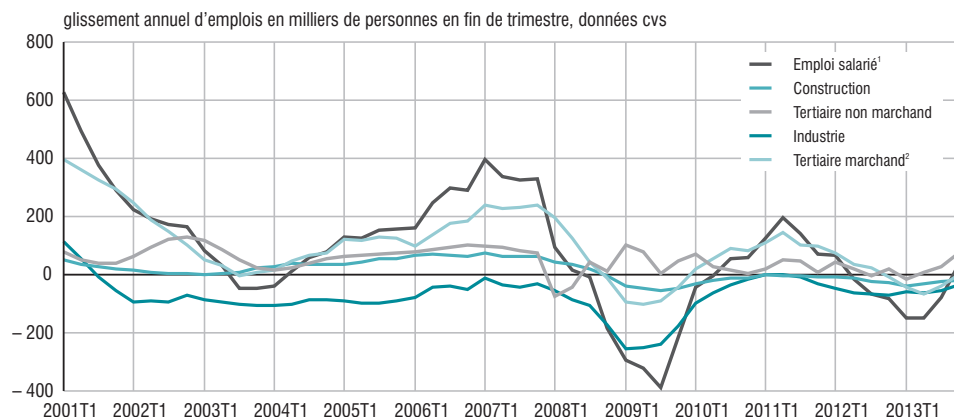
Sources : Insee, Dares, estimations d'emploi.

Les pertes d'emplois salariés marchands, importantes en 2012, s'atténuent au cours de l'année 2013

Le repli de l'emploi salarié marchand a été marqué durant l'année 2012 et a touché tous les grands secteurs (figure 4, l'emploi sectoriel intégrant ici les intérimaires en poste dans chaque secteur).

L'industrie connaît structurellement des pertes d'emploi depuis plusieurs décennies ; les destructions ont été moins rapides en 2010 puis en 2011, durant la phase d'amélioration conjoncturelle passagère. En revanche, en 2012, l'emploi industriel (y compris intérim)

4. Emploi salarié selon le secteur d'activité



1. Le glissement annuel d'emplois salariés agricoles, présentant des variations d'emploi structurellement faibles sur la période de quelques milliers de personnes par an, n'est pas représenté sur le graphique par souci de lisibilité.

2. Les intérimaires, habituellement comptés dans l'emploi des services marchands ont été ici reventilés dans leur secteur utilisateur.

Champ : France métropolitaine, emploi salarié total (y compris agriculture) et par grand secteur.

Lecture : entre la fin 2012 et la fin 2013, l'emploi industriel y compris les intérimaires en poste dans l'industrie a diminué de 36 000 personnes.

Note : pour l'année 2013, une partie de l'évolution de l'emploi non marchand (emploi public non aidé) repose sur une hypothèse de prévision.

Sources : Insee, Dares, estimations d'emploi.

diminue de 2,0 %, soit davantage qu'avant la crise (- 1,7 % en glissement annuel moyen entre fin 2000 et fin 2007). En 2013, les pertes d'emplois dans l'industrie sont plus faibles (- 1,0 % y compris intérim et - 1,6 % hors intérim).

Le tertiaire marchand (hors intérimaires en poste dans d'autres secteurs), qui regroupe près de la moitié de l'emploi salarié, n'a pas créé d'emplois ni en 2012, ni en 2013 (après une croissance de + 0,8 % puis de + 0,9 % en 2010 et 2011), alors que sa croissance tendancielle était soutenue avant la récession (+ 1,4 % en glissement annuel moyen entre fin 2000 et fin 2007).

La construction, comme l'industrie, ne doit l'atténuation de ses destructions d'emplois en 2013 qu'à la légère hausse du nombre d'intérimaires employés (- 1,2 % en glissement annuel y compris intérim et - 1,8 % hors intérim). Comme dans l'industrie, la construction avait connu en 2012 les destructions d'emplois les plus importantes depuis 2009 (- 1,8 %, après - 0,5 % en 2011, y compris intérim).

Enfin, si l'emploi salarié agricole ne suit pas les mêmes cycles que le reste de l'emploi salarié marchand, son poids relatif est faible ; aussi, ses variations contribuent peu aux variations d'ensemble. Durant la dernière décennie, il a surtout baissé entre 2005 et 2008, pour poursuivre ensuite son repli jusqu'en 2010. Depuis 2011, l'emploi salarié agricole augmente (+ 4 000 postes en 2011 et en 2012) et plus encore en 2013 (+ 12 000 postes).

En 2013, l'emploi non marchand est soutenu par les contrats aidés

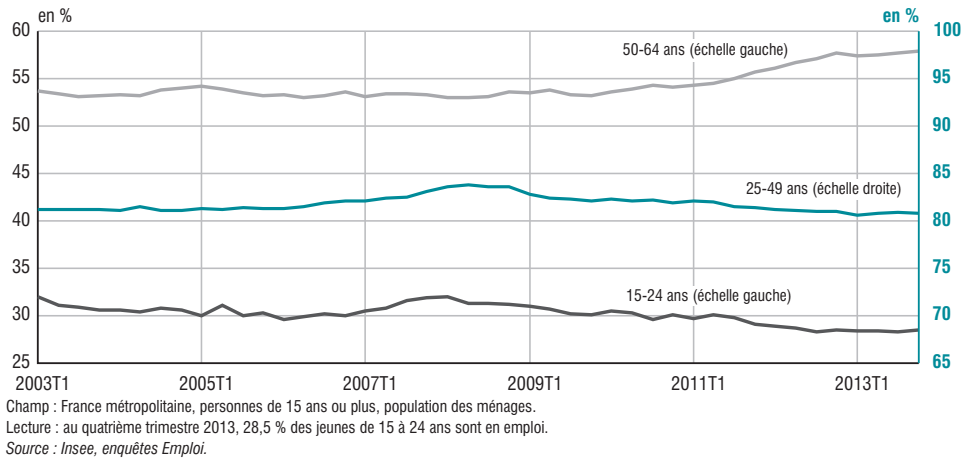
L'emploi tertiaire principalement non marchand suit depuis 2008 des évolutions plutôt contracycliques. Les créations d'emplois se sont maintenues au plus fort de la crise en 2008 et 2009 (+ 0,4 % par an en moyenne), avant de se stabiliser en 2010 au moment où les secteurs marchands créaient à nouveau des emplois. En 2011 et 2012, les créations d'emplois dans les secteurs non marchands ont été modérées (+ 0,1 %, puis + 0,3 %) avant d'accélérer en 2013 (+ 1,0 %). En 2013, les créations d'emplois sont essentiellement dues aux contrats aidés, *via* les contrats uniques d'insertion - d'accompagnement vers l'emploi (CUI-CAE) et les emplois d'avenir. Alors qu'il s'élevait à 250 000 personnes fin 2010, le nombre de bénéficiaires de contrats aidés non marchands qui était descendu à 200 000 fin 2011 et fin 2012, atteint 280 000 personnes fin 2013.

L'accroissement du taux d'emploi des seniors marque une pause en 2013

Si le **taux d'emploi** des personnes de 15 à 64 ans est globalement stable depuis fin 2009, les évolutions par tranche d'âge sont contrastées.

En quatre ans, entre le quatrième trimestre 2009 et le quatrième trimestre 2013, le taux d'emploi des 50-64 ans a progressé de 4,7 points (*figure 5*), alors qu'il était resté stable entre 2003 et 2009. Certes, le taux d'emploi apparent des 50-64 ans entre 2003 et 2009 avait été freiné par l'arrivée aux âges de la retraite des premières générations du *baby-boom*. En effet, le taux d'emploi étant calculé comme le rapport des personnes en emploi à la population de la classe d'âge, les premières générations nombreuses du *baby-boom* ayant tendance à sortir de l'emploi à mesure qu'elles progressaient en âge ont pesé sur le taux d'emploi de l'ensemble de la tranche d'âge des seniors (50-64 ans). Pour neutraliser cet effet démographique, on peut calculer le taux d'emploi sous-jacent, qui donne à chaque génération le même poids. Ainsi, le taux d'emploi sous-jacent des 50-64 ans a sensiblement plus progressé entre 2009 et 2013 qu'entre 2003 et 2009. La progression récente des taux d'emploi, mesurée à partir de cet indicateur de taux d'emploi sous-jacent, demeure nettement supérieure à la hausse observée au cours des périodes précédentes. Les reculs de l'âge légal de départ à la retraite de 60 ans à 60 ans et 4 mois en juillet 2011 puis à 60 ans et 9 mois en mai 2012 ont contribué à augmenter

5. Taux d'emploi par âge



le taux d'emploi des seniors : les actifs sexagénaires ont été ainsi conduits à repousser leur date de départ en retraite. Les personnes ayant juste 60 ans sont celles pour lesquelles le taux d'emploi a le plus augmenté en 2011 et 2012 (+ 14,8 points entre fin 2010 et fin 2012).

En 2013, le taux d'emploi des 50-64 ans ralentit, ne progressant que de 0,2 point pour atteindre 57,9 % en fin d'année. Ce ralentissement résulte de l'assouplissement des conditions de départ en retraite pour carrières longues : ce dispositif, entré en vigueur en novembre 2012, a conduit à un surcroît de départs en retraite. Le nouveau recul de l'âge de départ en retraite à 61 ans et 2 mois n'est quant à lui intervenu qu'en novembre 2013, entraînant une nouvelle accélération du taux d'emploi des seniors début 2014 (+ 0,4 point au premier trimestre 2014).

Tandis que les taux d'emploi des seniors ont nettement augmenté, ceux des moins de 50 ans baissent depuis 2008. Le taux d'emploi des 25-49 ans diminue de 83,6 % début 2008 à 81,0 % fin 2012 ; dans le même temps, pour les moins de 25 ans, il chute de 32,0 % à 28,5 %. En 2013, le taux d'emploi des personnes de 25 à 49 ans continue de baisser pour se situer à 80,8 % en fin d'année. À l'inverse, les emplois aidés soutiennent l'emploi des jeunes à hauteur de 1,0 point ; le taux d'emploi des moins de 25 ans s'élève ainsi à 28,5 % au quatrième trimestre 2013.

Les comportements d'activité des seniors continuent d'être à l'origine des fortes fluctuations de la population active

Jusqu'en 2010, la croissance de la population active provenait principalement d'effets démographiques (contribution de + 150 000 personnes en moyenne par an depuis 2004 contre une contribution moyenne des **taux d'activité** de + 20 000 personnes par an). En 2011 et 2012, c'est la vive augmentation du taux d'activité des seniors qui est à l'origine de l'essentiel de l'accroissement de la population active⁴ (figure 6). Globalement, sur la dernière décennie, la population active a augmenté grâce aux seniors (+ 170 000 actifs en moyenne par an),

4. On peut décomposer en deux composantes la variation de la population active PA d'une année $t - 1$ à la suivante t , entre un effet démographique provenant de la variation de la population de la classe d'âge considérée P et un effet de comportement d'activité (on note TA le taux d'activité). L'effet démographique (respectivement de comportement d'activité) est donné par le premier (respectivement second) terme de la formule suivante : $PA_t - PA_{t-1} = (P_t - P_{t-1}) \cdot TA_{t-1} + (TA_t - TA_{t-1}) \cdot P_t$. Cette décomposition peut être réalisée par classe d'âge.

6. Contributions démographiques et des taux d'activité aux évolutions par classe d'âge de la population active

effectifs et glissements en milliers de personnes, en fin d'année

	Glissements annuels									Niveau 2013
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013		
Démographie	de 15 à 64 ans	212	161	91	78	85	-22	-66	-57	39 811
	de moins de 25 ans	-8	-7	-23	-14	-15	-12	-8	-9	7 321
	de 25 à 49 ans	-1	-3	-35	-46	-44	-53	-61	-58	20 305
	de 50 à 64 ans	184	144	127	111	118	34	-3	6	12 185
Taux d'activité	de 15 à 64 ans	-32	66	149	38	-46	67	374	-49	71,1 %
	de moins de 25 ans	-26	73	7	9	-51	-87	62	-91	36,9 %
	de 25 à 49 ans	12	106	121	-10	-58	-60	1	12	88,9 %
	de 50 à 64 ans	19	-84	43	66	90	223	316	34	62,0 %
Ensemble population active	de 15 à 64 ans	180	228	240	117	40	45	307	-106	28 294
	de moins de 25 ans	-34	66	-16	-5	-66	-99	54	-100	2 698
	de 25 à 49 ans	11	103	86	-56	-102	-113	-60	-46	18 043
	de 50 à 64 ans	203	59	170	177	208	257	313	40	7 553

Champ : France métropolitaine, personnes de 15 ans à 64 ans, population des ménages.

Lecture : entre le quatrième trimestre 2012 et le quatrième trimestre 2013, le nombre d'actifs de 15 à 24 ans a diminué de 100 000 personnes. La variation du taux d'activité des personnes de cette classe d'âge contribue pour - 91 000 personnes à la variation de la population active de 15 à 24 ans.

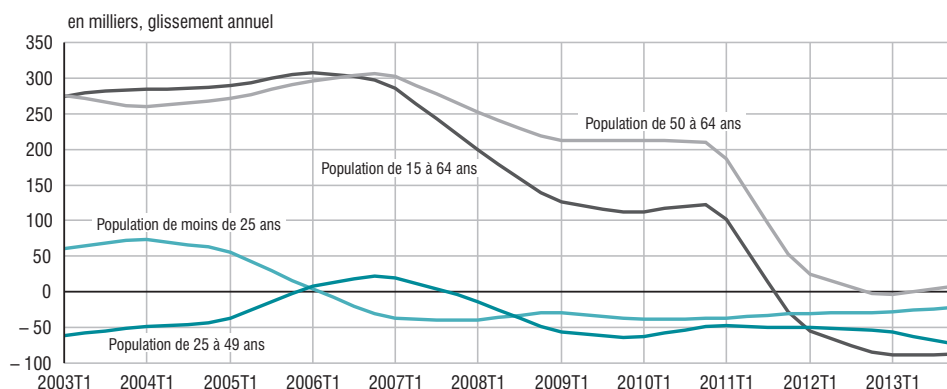
Source : Insee, enquêtes Emploi.

tandis que la population active des moins de 50 ans a baissé, principalement en raison des effets démographiques (- 15 000 actifs en moyenne par an).

Depuis 2012, les 50-64 ans ne contribuent plus en termes démographiques à la croissance de la population active, alors que la contribution de cette classe d'âge était en moyenne de + 140 000 actifs par an entre 2003 et 2010 et de + 30 000 personnes en 2011. En effet, les premières générations nombreuses du *baby-boom*, plus importantes de près de 200 000 personnes que les générations précédentes, nées en 1946 et davantage encore à partir de 1947, ont atteint l'âge de 65 ans en 2011 et 2012. Ces générations ont fortement contribué à la croissance de la population active d'une année à l'autre jusqu'au début de 2011, malgré des niveaux de taux d'activité relativement modérés au-delà de 60 ans (de l'ordre de 25 % à 61 ans et 10 % à 64 ans jusqu'en 2011). Cet effet ne joue quasiment plus à partir de 2012.

La hausse des taux d'activité des seniors depuis 2009 a toutefois pris le relais des effets démographiques pour soutenir le dynamisme de la population active jusqu'en 2012. Entre les

7. Population de 15 à 64 ans par classe d'âge



Champ : France métropolitaine, personnes de 15 ans à 64 ans, population des ménages ordinaires.

Lecture : entre le premier trimestre 2012 et le premier trimestre 2013, la population de 15 à 64 ans diminue de 89 000 personnes.

Source : Insee, estimations de population.

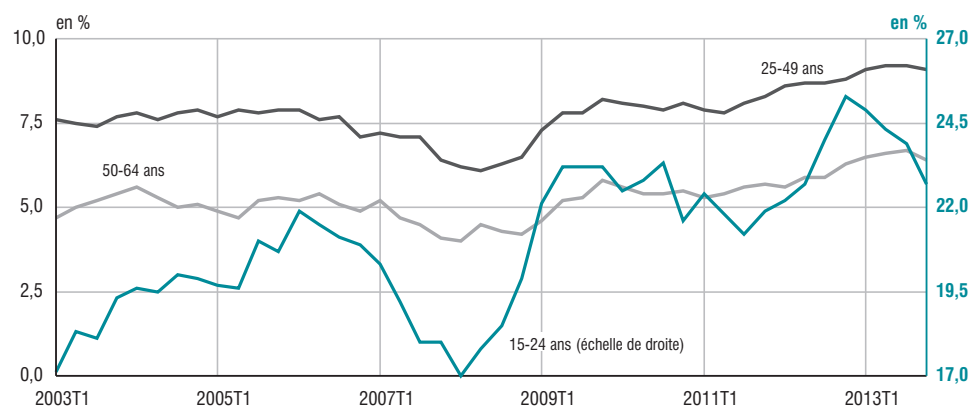
quatrièmes trimestres 2009 et 2012, le taux d'activité des 50-64 ans croît de 56,5 % à 61,7 % suivant un rythme qui s'est accéléré progressivement et a conduit à une contribution importante et croissante du nombre de seniors actifs durant cette période. En 2013, le ralentissement du taux d'activité des 50-64 ans (62,0 % à la fin de l'année) a considérablement freiné la population active des seniors, qui n'augmente que de 40 000 personnes (contre + 310 000 en 2012 et + 260 000 en 2011). Par ailleurs, la population des 25-49 ans, âges où les taux d'activité sont plus élevés, a tendance à diminuer légèrement (*figure 7*) et les jeunes générations sur le marché du travail sont de moins en moins nombreuses. Comme, de plus, le taux d'activité des 15 à 49 ans décroît depuis plusieurs années, le nombre d'actifs de moins de 50 ans diminue sensiblement chaque année (- 50 000 jeunes actifs et - 80 000 actifs de 25 à 49 ans en moyenne par an depuis 2010). Avec cette décroissance du nombre d'actifs de moins de 50 ans, au total, la population active des personnes de 15 à 64 ans se replie en 2013 (- 110 000) après une forte hausse en 2012 (+ 310 000).

Le chômage baisse en 2013 pour les jeunes mais poursuit sa progression pour les 25-49 ans

De fin 2009 à mi-2011, le **taux de chômage** au sens du BIT avait légèrement baissé (- 0,5 point), avant d'augmenter à nouveau jusqu'au 1^{er} trimestre 2013 (+ 1,3 point). En 2013, il est resté stable sur les trois premiers trimestres, puis a baissé de 0,2 point en fin d'année. Selon les résultats donnés par le questionnaire rénové de l'enquête Emploi (*encadré 1*), il s'établit à 9,7 % de la population active en France métropolitaine au 4^e trimestre 2013.

Le chômage des jeunes, qui avait fortement augmenté de la mi-2011 à la fin 2012 (de 21,2 % du troisième trimestre 2011 à 25,3 % au quatrième trimestre 2012) (*figure 8*), recule en 2013 à 22,7 % en fin d'année. Ce recul s'explique par l'amélioration conjoncturelle de l'emploi intérimaire, qui concerne plus fréquemment les jeunes que leurs aînés, et par la montée en puissance des contrats aidés. À l'inverse, le taux de chômage des jeunes de 25 à 49 ans augmente en 2013 de 8,8 % au quatrième trimestre 2012 à 9,1 % un an plus tard, après une hausse comparable en 2012. Enfin, le taux de chômage des seniors s'accroît légèrement en 2013, de 0,1 point, après deux années de hausses plus marquées (de 5,5 % fin 2010 à 5,7 % fin 2011 et 6,3 % fin 2012).

8. Taux de chômage par âge



Champ : France métropolitaine, personnes de 15 ans ou plus, population des ménages.
Lecture : au quatrième trimestre 2013, 22,7 % des jeunes actifs de 15 à 24 ans sont au chômage.
Source : Insee, enquêtes Emploi.

Rénovation du questionnaire de l'enquête Emploi en 2013

La rénovation de l'enquête Emploi a été engagée par l'Insee à compter de 2008 afin d'effectuer les adaptations nécessaires au protocole de l'enquête : augmentation de la taille de l'échantillon, extension de l'enquête trimestrielle dans les Dom, refonte de la chaîne de production informatique, amélioration du questionnaire.

L'augmentation de la taille de l'échantillon pour la France métropolitaine a été achevée dès la mi-2010 et les autres composantes ont été mises en œuvre début 2013. L'intégration des quatre Dom (Guadeloupe, Martinique, Guyane et Réunion) dans le dispositif de l'enquête Emploi en continu est montée en charge progressivement jusqu'à mi-2014.

La rénovation du questionnaire en 2013 a eu pour objectif de simplifier la formulation de certaines questions, d'améliorer la qualité de la codification des variables professions et diplômes, d'enrichir la connaissance du marché du travail avec l'introduction de nouvelles questions (sur la santé, le handicap) et de se conformer aux orientations de l'office statistique des communautés européennes (Eurostat) sur le suivi des formations.

Les reformulations de questions ou leur réordonnement ont eu des effets sur la détermination du statut d'activité au sens du BIT d'une petite proportion de la population enquêtée. Au total, différents effets se sont combinés, certains jouant à la hausse sur le taux de chômage (question plus incitative sur la disponibilité, rajout de modalités de recherche active d'emploi), d'autres jouant à la baisse (reformulation de la question sur la recherche d'un emploi qui est maintenant précédée de la question sur le souhait de travailler ; suppression de la modalité « être contacté par Pôle emploi » comme démarche active de recherche d'emploi).

Principales modifications du questionnaire ayant un impact sur le classement des statuts d'activité au sens du BIT

– La formulation de la question sur la recherche d'emploi a été simplifiée : la question ne se réfère plus explicitement à la recherche d'emplois occasionnels ou de courte durée car cette précision perturbait la compréhension de la part de certaines personnes interrogées.

En outre, l'ordre des questions entre le souhait de travailler et la recherche d'emploi a été

inversé, ce qui a pu modifier le comportement de réponse de certaines personnes.

Enfin, la question sur le souhait de travailler est maintenant posée de façon systématique à l'ensemble des personnes n'ayant pas d'emploi afin de mieux cerner la population potentiellement active.

– La liste des démarches de recherche active d'un emploi a été modifiée. D'une part, pour se conformer au règlement européen régissant l'enquête, le simple fait d'être contacté par Pôle emploi n'est plus considéré comme une démarche active de recherche d'emploi. D'autre part, et en sens inverse, d'autres modalités de recherche active ont été ajoutées dans la liste des démarches, comme la mobilisation de réseaux sociaux.

– La question permettant de déterminer si les personnes sont disponibles pour occuper un emploi a été modifiée, car elle soulevait régulièrement des interrogations de la part des personnes interrogées quant à l'éventuel manque d'adéquation de l'emploi proposé à leurs aspirations.

– Une question sur le travail informel est maintenant posée : il s'agit d'une question « de rattrapage », destinée à permettre un meilleur repérage de certains types d'emplois peu formalisés (cette question était déjà posée dans le questionnaire de l'enquête Emploi annuelle dans les Dom).

Impact des modifications du questionnaire sur la détermination du statut d'actif occupé, de chômeur ou d'inactif

Au final, la nouvelle question sur le travail informel augmente le nombre d'actifs occupés de 38 000 personnes en moyenne sur 2013. Cette question combinée avec les modifications des questions sur la recherche d'emploi, le souhait de travailler et la disponibilité ont conduit, en moyenne sur l'année 2013, à un impact à la baisse du nombre de chômeurs de l'ordre de 150 000 personnes, et à la hausse du nombre d'inactifs de l'ordre de 100 000 personnes.

Le niveau du taux de chômage obtenu avec le nouveau questionnaire est plus bas de 0,5 point que le taux obtenu avec l'ancien questionnaire. Cet impact sur le niveau du taux de chômage ne se répercute pas sur l'évolution du taux de chômage, suite à la rétropolation des séries : les données antérieures à 2013 ont été mises en cohérence avec le questionnaire rénové en 2013.

Le chômage des hommes est structurellement plus dépendant des fluctuations conjoncturelles que celui des femmes en raison des différences de répartition sectorielle de l'emploi (présence plus forte des hommes dans l'industrie, la construction et l'intérim). Depuis 2008, le chômage des hommes connaît donc des fluctuations à la hausse mais aussi à la baisse, avec notamment un repli d'un point en 2010, tandis que celui des femmes est demeuré stable. Fin 2013, le taux de chômage masculin est équivalent à celui des femmes (9,7 % contre 9,6 %).

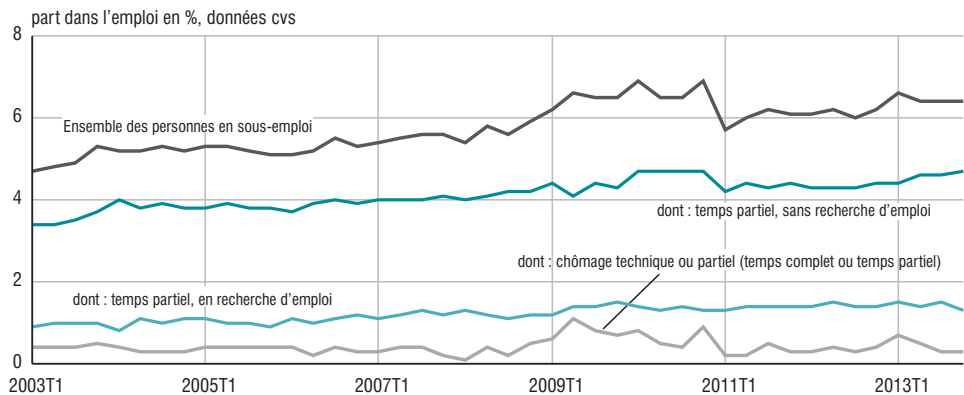
Par ailleurs, l'année 2013 a été marquée par une divergence d'évolution entre le nombre de chômeurs au sens du BIT et le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A (DEFM A). Ces deux grandeurs vont souvent dans le même sens. Cependant, elles peuvent aussi diverger durant certaines périodes. L'écart entre le nombre d'inscrits à Pôle emploi en catégorie A et le nombre de chômeurs BIT s'est accru en 2013 de 190 000 personnes. Lorsqu'on décompose cet écart par grandes classes d'âge, on constate qu'il a progressé dans le prolongement des évolutions constatées durant les années passées pour ce qui concerne les seniors (+ 70 000 en 2013, contre + 50 000 en moyenne sur quatre ans) et les personnes de 25 à 49 ans (+ 40 000 personnes en 2013, comme sur quatre ans en moyenne). Pour les jeunes, l'accroissement de l'écart est particulièrement important en 2013 (+ 90 000 personnes), mais il apparaît nettement plus fluctuant d'une année sur l'autre.

Il est ainsi possible que la propension à s'inscrire ou à rester inscrits à Pôle emploi en 2013 ait augmenté, notamment parmi les jeunes, par exemple dans l'espoir de bénéficier du suivi et de l'accompagnement de l'agence. À l'inverse, il est aussi possible que, compte tenu de la persistance des difficultés sur le marché du travail, certaines personnes inscrites à Pôle emploi ne déclarent plus souhaiter travailler lorsqu'elles répondent à l'enquête Emploi, traduisant un phénomène d'éloignement du marché du travail.

Le sous-emploi revient en 2013 à un niveau proche de celui atteint au début de la crise

Le **sous-emploi** rassemble les personnes à temps partiel souhaitant travailler davantage, qu'elles soient ou non en recherche d'emploi, et les personnes ayant involontairement travaillé moins que d'habitude en raison de chômage partiel ou technique notamment. En 2013, il concerne 6,5 % des personnes en emploi (*figure 9*). Parmi elles, les plus nombreuses

9. Le sous-emploi



Champ : France métropolitaine, personnes de 15 ans ou plus, population des ménages.

Lecture : au quatrième trimestre 2013, le sous-emploi concerne 6,4 % des personnes en emploi ; parmi elles, les personnes travaillant à temps partiel, souhaitant travailler plus d'heures, disponibles pour le faire mais ne recherchant pas d'autre emploi représentent 4,7 % de l'emploi.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

sont les personnes à temps partiel ne recherchant pas d'autre emploi (4,6 % de l'emploi en 2013), alors que les personnes à temps partiel souhaitant travailler davantage et recherchant un emploi sont trois fois moins nombreuses (1,4 %). Les effectifs de ces deux premières catégories du sous-emploi se situent à des niveaux élevés, comparables à ceux atteints en 2009 et 2010. La part de personnes au chômage partiel ou technique en 2013 (0,5 % de l'emploi) est faible en comparaison des autres composantes du sous-emploi, et inférieure au niveau observé lors de la récession de 2009 (0,8 %).

Le sous-emploi touche trois fois plus les femmes que les hommes (9,7 % de leur emploi en 2013 contre 3,5 % pour celui des hommes). Il est deux fois plus élevé pour les jeunes (11,7 % de l'emploi en 2013) que pour leurs aînés (6,2 % de l'emploi des 25 à 49 ans et 5,7 % pour les plus de 50 ans).

La hausse du sous-emploi en 2013 concerne aussi bien les hommes que les femmes, et tous les âges.

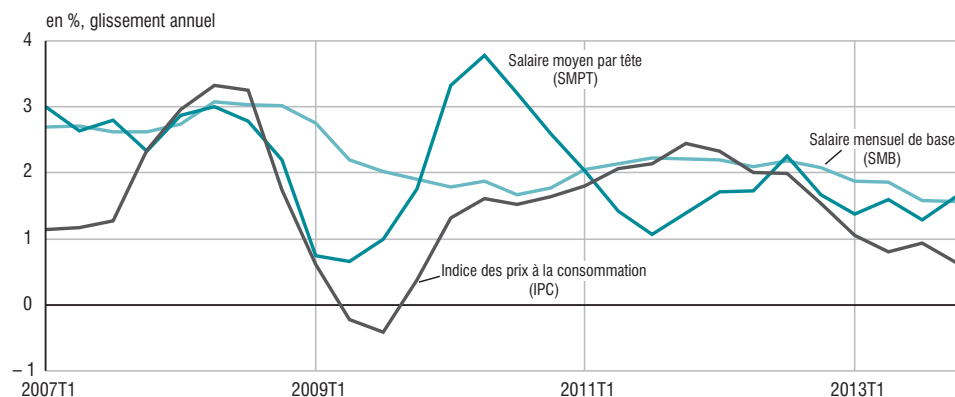
Dans le sillage de l'inflation, les salaires nominaux ralentissent en 2013

L'analyse conjoncturelle des salaires s'appuie principalement sur deux indicateurs : le salaire mensuel de base (SMB) et le salaire moyen par tête (SMPT). Le premier est un indicateur du salaire négocié par les partenaires sociaux : il mesure le salaire de base (*i.e.* hors primes, heures supplémentaires et intéressement) brut (*i.e.* avant déduction des cotisations sociales salariées) d'un salarié à temps complet dans les entreprises de 10 salariés ou plus du secteur privé de France métropolitaine ; il ne prend pas en compte les modifications éventuelles de la structure des qualifications. Le second indicateur, le SMPT, est calculé en rapportant la masse salariale brute aux effectifs salariés en personnes physiques des entreprises du secteur marchand non agricole, y compris les salariés à temps partiel : il intègre l'ensemble des rémunérations perçues par les salariés, notamment les primes, l'intéressement et la rémunération des heures supplémentaires ; il prend aussi en compte l'évolution des qualifications et de l'intensité du travail. De ce fait, le SMPT est plus volatil et plus sensible à la conjoncture que le SMB. Par ailleurs, le SMPT ne permet pas d'apprécier l'évolution du salaire perçu par les personnes en emploi deux années consécutives, compte tenu de l'effet des entrées-sorties. Par exemple, en période de crise, la destruction d'emplois moins rémunérés peut conduire mécaniquement à une hausse du SMPT, sans que le salaire des personnes qui ont conservé leur emploi ait nécessairement augmenté, le phénomène inverse pouvant s'observer en période de reprise.

En 2012, le SMB a augmenté de 2,1 % en euros courants (*figure 10*), porté notamment par le regain d'inflation entre le deuxième trimestre 2011 et le troisième trimestre 2012 qui joue de façon retardée sur l'évolution des salaires nominaux. De plus, en 2012, l'évolution des salaires a été soutenue par les hausses du Smic (*figure 11*). Après la revalorisation anticipée de décembre 2011 consécutive au déclenchement du mécanisme de revalorisation automatique du Smic par l'inflation (+ 2,1 % par rapport au montant du 1^{er} janvier 2011), puis la revalorisation annuelle au 1^{er} janvier 2012 (+ 0,3 %), le Smic a connu une revalorisation anticipée de 2,0 % le 1^{er} juillet 2012 (+ 1,4 % au titre de l'inflation constatée entre novembre 2011 et mai 2012 et + 0,6 % de « coup de pouce ») : il a augmenté ainsi de 3,3 % en moyenne annuelle en 2012.

En 2013, le SMB nominal ralentit, à + 1,7 %. Ce moindre dynamisme s'explique d'abord par le niveau élevé du chômage, qui limite le pouvoir de négociation des salariés. De plus, les salaires nominaux sont moins soutenus par l'inflation qui connaît un recul marqué à partir du quatrième trimestre 2012. Par ailleurs, la revalorisation du Smic au 1^{er} janvier 2013 résultant de l'application des règles annuelles de revalorisation a été limitée (+ 0,3 %), car l'évolution

10. Évolution trimestrielle des salaires nominaux et des prix



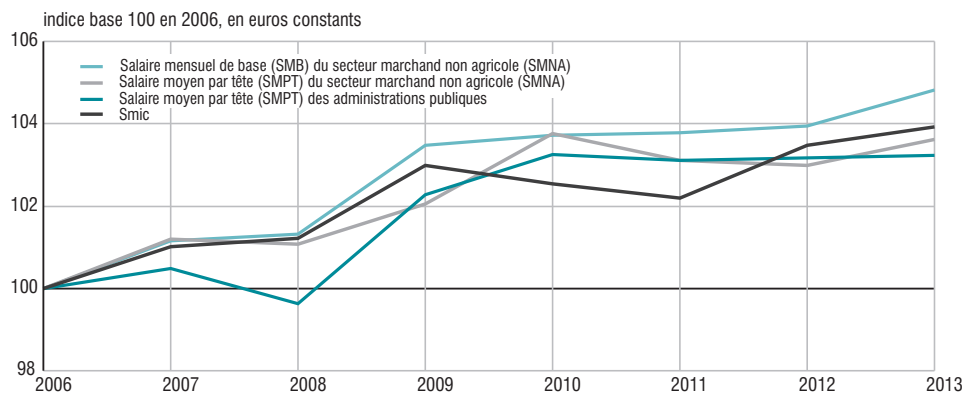
Champ : France pour le SMPT, secteurs marchands non agricoles ; France métropolitaine pour le SMB, entreprises de 10 salariés ou plus, secteurs marchands non agricoles ; France métropolitaine pour l'IPC (y compris tabac), ensemble des ménages.

Sources : Insee, comptes nationaux ; Dares, enquêtes Acemo.

des prix jusqu'en mai 2012 avait déjà été prise en compte par la revalorisation exceptionnelle de juillet 2012. Au total, compte tenu des hausses enregistrées courant 2012, le Smic augmente de 1,3 % en moyenne annuelle sur 2013.

Le SMPT nominal a quant à lui augmenté de 1,8 % en 2012. Il a été soutenu par le regain d'inflation mais aussi par un effet de structure. En effet, la part des emplois les moins qualifiés – ouvriers et employés – diminue tendanciellement mais la baisse a été amplifiée par la crise, ce qui pousse à la hausse le salaire moyen par tête. En 2012, la part des employés et ouvriers dans l'emploi salarié total est de 53,4 % après 54,0 % en 2011. Toutefois, en 2012, le SMPT a été freiné par la stagnation de l'activité. On observe notamment une baisse du nombre d'heures supplémentaires déclarées (- 3,4 % pour les salariés à temps complet) qui pourrait aussi être liée en partie à la fin de la défiscalisation des heures supplémentaires à partir du 1^{er} septembre 2012. Au total, le nombre d'heures travaillées par salarié a baissé, passant de 38,1 heures par semaine en 2011 à 37,9 heures en 2012 pour les salariés à temps complet mais pas pour les salariés à temps partiel (22,6 heures). La part des emplois à temps partiel est restée stable (17,7 % des emplois comme en 2011).

11. Évolution annuelle des salaires



Champ : France pour le SMPT, secteurs marchands non agricoles ; France métropolitaine pour le SMB, entreprises de 10 salariés ou plus, secteurs marchands non agricoles.

Sources : Insee, comptes nationaux ; Dares, enquêtes Acemo.

En 2013, la croissance du SMPT nominal fléchit (+ 1,5 %), dans un contexte de croissance qui demeure peu dynamique. La nouvelle baisse du nombre d'heures supplémentaires déclarées en 2013 (- 3,6 %) contribue à freiner sa progression. Le nombre d'heures travaillées par salarié à temps complet diminue plus sensiblement, de 37,9 heures par semaine en 2012 à 37,4 heures en 2013. De même, le nombre d'heures travaillées par salarié à temps partiel baisse (22,4 heures par semaine), retrouvant ainsi le niveau atteint en 2009.

En 2013, les salaires réels augmentent après deux années de stagnation

En 2012, l'inflation s'était maintenue à un niveau élevé (+ 2,0 %), rognant les gains de salaire nominaux. Ainsi, le SMB réel a connu une faible progression (+ 0,2 %), alors que le SMPT réel a baissé très légèrement (- 0,1 %). En 2013, la baisse de l'inflation, qui s'établit à + 0,9 % en moyenne annuelle, permet des gains de salaires en euros constants : le SMB réel augmente ainsi de 0,9 % et le SMPT réel de 0,6 %.

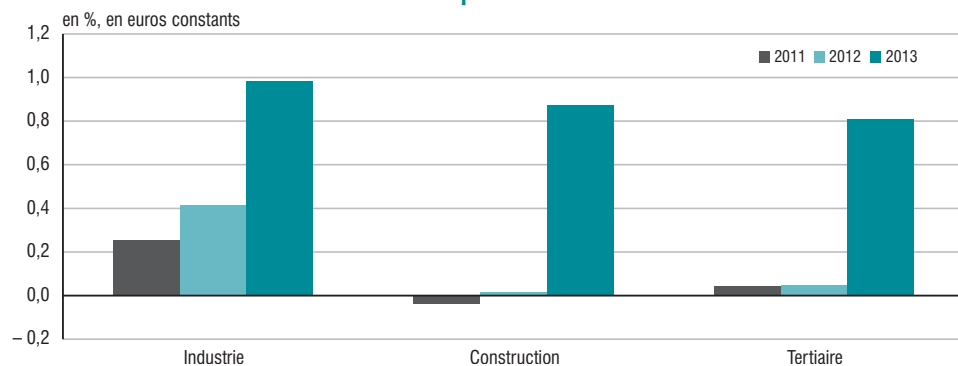
Sur longue période, l'évolution du SMPT est plus dynamique que celle du SMB en raison d'une part, de l'évolution de la structure des qualifications qui pousse à la hausse le salaire moyen et d'autre part, de l'évolution de la part des rémunérations variables (primes, intéressement, etc.), qui tend elle aussi à augmenter structurellement relativement au salaire de base. Cependant, depuis 2011, le SMPT a connu une évolution légèrement moins dynamique que celle du SMB.

En 2013, les salaires évoluent quasiment au même rythme dans les grands secteurs d'activité

En euros constants, le SMB augmente en 2013 de 1,0 % dans l'industrie, de 0,9 % dans la construction et de 0,8 % dans le tertiaire (*figure 12*). Les écarts entre secteurs sont plus faibles que les deux années précédentes : en 2011 et 2012, les salaires avaient progressé de 0,3 % et 0,4 % dans l'industrie alors qu'ils avaient stagné dans les deux autres secteurs.

Le SMB des ouvriers et des employés augmente de 0,9 % en 2013 en euros constants tandis que celui des professions intermédiaires et des cadres augmente de 0,8 %, soit des évolutions plus favorables qu'en 2012 (+ 0,2 % pour les employés et les ouvriers, + 0,1 % pour les professions intermédiaires, stabilité pour les cadres) du fait de la baisse de l'inflation.

12. Évolution annuelle des salaires de base par secteur d'activité



Champ : France métropolitaine, entreprises de 10 salariés ou plus, secteurs marchands non agricoles.
Source : Dares, enquêtes Acemo.

Dans les administrations publiques, le salaire moyen par tête est stable en euros constants en 2012 et 2013

En 2012, le SMPT a augmenté de 2,0 % en euros courants dans les administrations publiques (après + 2,0 % en 2011). Gelé depuis juillet 2010, le point d'indice est resté stable en 2012 en moyenne annuelle après + 0,2 % en 2011. Cependant, suite aux revalorisations du Smic, l'indice minimum de la fonction publique a connu deux augmentations : + 2,4 % le 1^{er} janvier 2012 puis + 2,0 % le 1^{er} juillet (dont 0,6 point de « coup de pouce »). En 2011, l'indice minimum de la fonction publique avait été revalorisé de 1,0 % au 1^{er} janvier. En outre, le dispositif de garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA)⁵ a été reconduit en 2012. Par ailleurs, le SMPT a été soutenu par certaines mesures catégorielles. Au total, une fois déflaté par l'indice des prix, le SMPT est resté stable en termes réels.

En 2013, le point d'indice reste gelé et, compte tenu de l'évolution du Smic, la revalorisation de l'indice minimum de la fonction publique est plus faible que l'année précédente (+ 0,3 % au 1^{er} janvier 2013). Le dispositif GIPA est reconduit selon les mêmes modalités qu'en 2012. Au total, le SMPT nominal dans les administrations publiques ralentit en 2013 (+ 0,9 %) mais il reste quasiment stable en termes réels (+ 0,1 %) en raison de la baisse de l'inflation. ■

5. La garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) 2012 est une indemnité qui concerne certains fonctionnaires et agents de l'État qui ont subi une perte de pouvoir d'achat entre 2007 et 2011.

Encadré 2

Depuis 2009, une baisse des salaires réels dans l'ensemble de l'Union européenne, mais des évolutions très différentes selon les pays

L'indice du « coût du travail – salaires seuls¹ » (ICT) est un indice de salaire horaire harmonisé au niveau européen. Il permet de comparer les évolutions de salaires entre pays pour l'ensemble des secteurs marchands non agricoles (SMNA). Son évolution s'apparente à celle du salaire moyen en équivalent temps plein.

En 2012, il augmente de 2,2 % en monnaies courantes dans l'Union européenne (UE28), après + 2,5 % en 2011. L'inflation atteint 2,6 % en 2012, ce qui soutient la dynamique des salaires nominaux, d'autant que la forte inflation de 2011 (3,1 %) continue de se transmettre aux salaires avec retard. Cependant, le taux de chômage augmente nettement : il s'élève à 10,4 % en moyenne sur 2012, après 9,6 % en 2011 et 7,0 % en 2008, ce qui pèse sur le pouvoir de négociation des salariés.

En 2013, l'ICT ralentit fortement (+ 1,7 %) sous l'effet conjoint de la forte baisse de l'inflation (+ 1,5 %) et de la hausse continue du chômage qui atteint 10,8 % de la population active en moyenne annuelle.

Les variations de l'ICT – salaires seuls sont très hétérogènes dans l'Union européenne. En 2013, il continue de baisser fortement au Portugal (- 1,9 %) et en Grèce (- 9,4 %, en moyenne annuelle calculée sur les trois premiers trimestres de 2013), stagne en Espagne (- 0,1 % après + 1,1 %). En monnaie courante, l'ICT ralentit légèrement en France (+ 1,9 % après + 2,1 %) de même qu'en Allemagne après deux années de forte hausse (+ 2,3 % après + 3,4 % et + 3,1 %). En Italie, les salaires augmentent depuis trois ans à un rythme proche de + 2,0 % par an (+ 1,9 % en 2013). Au Royaume-Uni, le marché du travail étant très flexible, le taux de chômage relativement élevé, bien qu'en baisse (7,5 % en 2013 après 7,9 % en 2012), limite plus fortement qu'ailleurs le pouvoir de négociation des salariés. Malgré une forte inflation (+ 2,6 %), les salaires ralentissent encore au Royaume-Uni en 2013 (+ 0,9 % après + 1,2 % et + 1,8 % en 2011).

Comme les différents pays de l'Union européenne connaissent des profils d'inflation variés,

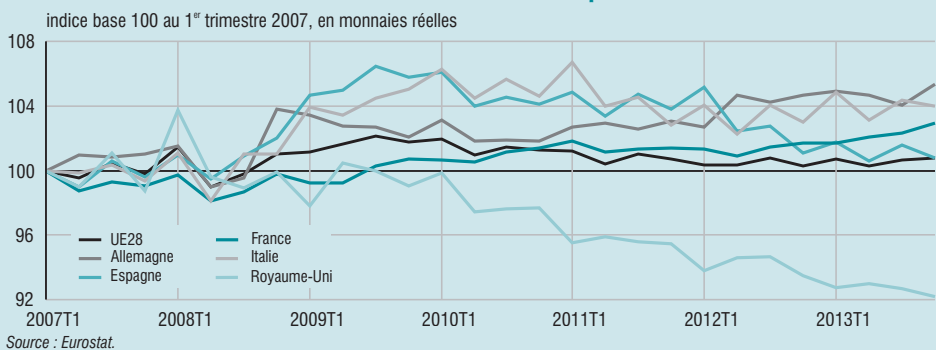
1. Le coût du travail a deux composantes : les salaires et les cotisations sociales. L'indice du « coût du travail – salaires seuls » retrace les évolutions de la seule première composante.

Encadré 2 (suite)

les comparaisons doivent aussi être menées en termes réels (*figure*). Après avoir augmenté jusqu'au troisième trimestre 2009, les salaires réels ont tendance à baisser dans l'ensemble de l'Union européenne. Ils sont stables depuis deux ans, à un niveau proche de leur niveau d'avant la crise. Entre 2007 et le premier trimestre 2010, les salaires réels ont fortement augmenté en Espagne et en Italie (+ 6,0 %), avant de baisser ensuite. En particulier, les salaires horaires réels baissent dans ces deux pays en 2012 (- 1,3 % en Espagne et - 1,1 % en Italie). En 2013, ils augmentent légèrement en Italie (+ 0,7 %), tandis que la baisse s'accélère en Espagne (- 1,6 %). En France, l'ICT - salaires seuls a baissé en termes réels du premier trimestre 2007 jusqu'au deuxième trimestre 2008, puis a augmenté jusqu'au début de l'année 2011. Il a légèrement baissé pendant un an après la crise des dettes

souveraines intervenue à l'été 2011, puis augmente en 2013 (+ 0,9 %). Au total, le salaire horaire réel augmente de 3,0 % entre le premier trimestre 2007 et le quatrième trimestre 2013. Au Royaume-Uni, les salaires réels baissent fortement depuis le premier trimestre 2007 : les hausses successives de TVA en janvier 2010 et janvier 2011 n'ont pas été compensées par des hausses de salaires nominaux. En 2013 comme en 2012, malgré la fin des hausses de TVA, l'inflation y reste élevée : elle est portée par le redémarrage du crédit, le programme gouvernemental de soutien au marché immobilier « *Help to buy* » et la relance de l'investissement public. Cependant, les salaires nominaux continuent de ralentir. Ainsi, depuis le premier trimestre 2007 les salaires réels ont chuté de 7,8 % au Royaume-Uni. Sur la même période, ils ont augmenté de 5,3 % en Allemagne (+ 0,7 % en 2013).

Évolution de l'indice de coût du travail-salaires seuls depuis 2007



Définitions

Productivité apparente : la productivité « apparente du travail » ne tient compte que du seul facteur travail comme ressource mise en œuvre. Le terme « apparente » rappelle que la productivité dépend de l'ensemble des facteurs de production et de la façon dont ils sont combinés. La productivité apparente du travail est usuellement mesurée en rapportant la valeur ajoutée, évaluée en volume, au facteur travail.

Seul le volume de travail mis en œuvre dans le processus de production est pris en compte et il peut être quantifié de plusieurs manières : si le volume de travail est mesuré par le nombre d'heures travaillées, on parle de « productivité horaire apparente du travail » ; si le volume de travail est mesuré par le nombre de personnes en emploi (personnes physiques), on parle de « productivité par tête ».

Sous-emploi, taux d'activité, taux d'emploi, taux de chômage : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

Banque centrale européenne, 2012, « Euro area labour markets and the crisis », *Structural issues report*.
<http://www.ecb.int/press/pr/date/2012/html/pr121008.en.html>

Commission européenne, 2013, « Labour market developments in Europe, 2013 ».
http://ec.europa.eu/economy_finance/publications/european_economy/2013/ee6_en.htm

Dares, 2014, « Emploi, chômage et population active en 2013 », *Dares Analyses* n° 2014-052.
<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2014-052-2.pdf>

Dares, 2014, « Conjoncture de l'emploi et du chômage au 1^{er} trimestre 2014 », *Dares Analyses* n° 2014-054.
<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2014-054-2.pdf>

Insee, 2014, *Note de conjoncture*, juin 2014, fiches Emploi, Chômage et Salaires.
http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=17&sous_theme=3&page=note.htm

OCDE, 2013, « Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2013 ».
<http://www.oecd.org/fr/emploi/emp/perspectivesdelemploidelocde.htm>
